

<b>Zeitschrift:</b>	Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque nationale suisse
<b>Band:</b>	79 (1992)
<b>Artikel:</b>	"The Sister Republics" : signes de l'émancipation à travers le langage du corps
<b>Autor:</b>	Schaller, Marie-Louise
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-362266">https://doi.org/10.5169/seals-362266</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



*Marie-Louise Schaller, responsable des Collections iconographiques*

### **« THE SISTER REPUBLICS » : SIGNES DE L'EMANCIPATION A TRAVERS LE LANGAGE DU CORPS \***

Sous le titre « The Sister Republics », la BN a présenté l'année passée une exposition faite de textes et d'illustrations centrés sur le thème des liens politiques entre la Suisse et les Etats-Unis. L'un des documents exposés, un numéro de l'année 1893 d'une revue illustrée américaine, contenait le dessin d'un groupe de femmes représentant différentes nations par leur vêtements, couvre-chefs et autres attributs : America avec un aigle et un écu, Germania avec une couronne et un aigle à deux têtes, Francia avec un faisceau et un bonnet phrygien, Britannia avec un lion, et, au centre, Helvetia dans un costume rustique, avec un chapeau de paille et une houlette. Persuadée des avantages d'une « res publica » devenue réalité, celle-ci tend à la jeune America un document scellé : *Le Referendum en Suisse*. Elle lui recommande l'initiative directe du peuple comme instrument d'une réforme continue, utilisable par les Etats-Unis alors tourmentés par des problèmes politiques.

Avec son jupon descendant jusqu'aux genoux, avec sa tresse tombant jusque sur les hanches, la jeune Suisse s'approche tout naturellement de la « Miss America » dans un habit modeste qui sied à son âge. Aucune des représentantes nationales réunies dans ce cercle ne se comporte en matrone autoritaire : Germania et Britannia ont renoncé à une attitude impériale ou royale ; les jeunes femmes se rencontrent dans un esprit de respect mutuel, faisant fi des différences entre sang bleu, origine paysanne et convictions révolutionnaires ou plébéennes. De toute évidence, Helvetia et America ont lié conversation ; elles représentent des républiques apparentées : par leurs figures et leurs costumes, elles sont deux soeurs qui discutent sérieusement d'affaires publiques.

Dans la Confédération, la présentation iconographique de communautés jugées politiquement équivalentes était pratiquée depuis un certain temps déjà. Quand, au 19<sup>e</sup> siècle, d'autres cantons furent accueillis comme membres à part entière et égaux en droits, les artistes durent affiner leur langage. Une Helvetia imposante, qui aurait essayé de prendre les nouveaux membres sous sa garde comme des enfants, aurait inévitablement provoqué une résistance contre les forces d'un centralisme présumé. L'idée d'introduire le symbole d'une union de soeurs dans ce contexte politique prouve un désir de discréption presque diplomatique, et l'usage d'éléments sortis du répertoire iconographique traditionnel témoigne d'une expérience pratique acquise au contact d'œuvres de styles différents.

\* Les exemples iconographiques se rapportant à l'art antique sont dues aux recherches de Denise Kaspar.

Ainsi trouve-t-on, dans un parc de la Ville de Genève, un monument plus grand que nature, créé par Robert Dorer en 1896. La double statue de pierre rappelle l'entrée de la République de Genève dans la Confédération : « En mémoire de la réunion du Canton de Genève à la Confédération Suisse ». Helvetia est d'une taille un peu plus majestueuse que Geneva dont les traits s'apparentent à ceux d'une délicate citadine. Les deux femmes laissent leurs boucliers de côté ; Geneva en utilise la rondeur comme relief pour les plis de son vêtement qui tombent en cascades remarquablement taillées ; quant à Helvetia, elle ne le tend pas au-dessus de la tête de sa soeur, geste protecteur que celle-ci pourrait ressentir comme paternaliste, mais elle le porte le long de son bras, retenu par la courroie, avec nonchalance, comme on écarterait momentanément du champ visuel quelque équipement de sport qu'on a cessé d'utiliser. Les deux allégories se tiennent debout, séparées l'une de l'autre, faisant discrètement mine de s'embrasser. Helvetia paraît plus sûre d'elle-même et se pose en aînée.

Ce langage corporel différencié n'est pas une invention formelle de l'artiste. Celui-ci n'a fait que suivre une expérience plastique séculaire, qu'on pouvait mesurer à l'étonnement d'exemples universellement connus, et que les peintres et sculpteurs n'avaient cessé d'exercer par le dessin. Si au milieu du premier siècle, quelque sculpteur romain commençait son travail en s'inspirant d'une statue de Praxitèle, et choisissait une œuvre de Polyclète comme autre modèle pour le compléter, c'était pour faire renaître, à travers deux chef-d'œuvre de l'antiquité classique, une harmonie faite de différences et de parentés d'exécution.



III. 1 : *Le Referendum en Suisse*, 1893. Illustration de Dan Beard de l'article de W.D. McCrackan : « The Swiss Referendum. The Ideal Republican Government » in *The Cosmopolitan Magazine*, 15 juillet 1893, p. 333.  
Library of Congress, Washington

Ainsi, Polyclète et Praxitèle furent ressuscités dans le marbre romain. Dans le dernier quart du 17<sup>e</sup> siècle, ce groupe dit « de San Ildefonso » se trouvait dans le jardin de la Villa Ludovisi. Alors qu'il vivait à Rome, le Français Nicolas Poussin dessinait d'après des œuvres antiques se trouvant entre autres dans cette collection. Il produisit plus de 370 dessins et il précisa dans son inventaire de 1678 avoir utilisé ces études comme réservoir pour ses compositions ultérieures. C'est pourquoi il les conserva si soigneusement.

Poussin s'est continuellement efforcé de concilier des influences différentes et de leur faire atteindre un équilibre esthétique, pour mieux les intégrer à ses scènes mythologiques et leur donner ainsi un sens nouveau. L'étude des anciens était la condition indispensable à cette quête. Une quantité d'autres artistes l'ont suivi sur ce chemin.

En revanche, lors de sa rencontre, taillée dans la pierre, avec Helvetia, l'allégorie du canton de Neuchâtel se comporte très humblement. Elle est visiblement traitée en soeur cadette et doit tolérer la main protectrice de son aînée venue se placer sur son épaule. Toutefois, il lui reste assez d'espace pour s'abandonner à sa vivacité juvénile, tandis qu'Helvetia ne paraît pas pouvoir bouger de sa place. C'est aussi la différence de vêtements qui semble favoriser la mobilité de la cadette : Helvetia doit encore porter la cuirasse antique alors que Neuchâtel peut se présenter dans un corsage plus souple.



III. 2 : *Helvetia et Columbia*. « Souvenir » de l'Union des sociétés suisses de St. Louis USA. Maquette illustrée, publiée lors de l'Exposition mondiale de St. Louis, 1904. Couverture.

Les deux soeurs sont assises devant les cascades et la halle de fêtes où, lors de la Journée suisse, le 19 août, se déroulaient les manifestations. Le programme nous apprend que les deux soeurs étaient le sujet de la présentation n° 10, du « tableau final ». En même temps, la société de gymnastique suisse entonnait l'hymne national « O monts indépendants ».

Bibliothèque nationale suisse



III. 3



III. 4



III. 5



III. 6

## Légendes

III. 3 : *Helvetia accueillit Geneva au sein de la Confédération*. Statues en bronze de Robert Dorer, Genève, Jardin Anglais, 1869.  
Epigraphe du piédestal : « En mémoire / de la réunion du Canton de Genève / à la Confédération Suisse / Le Peuple Genevois / a élevé ce monument. »

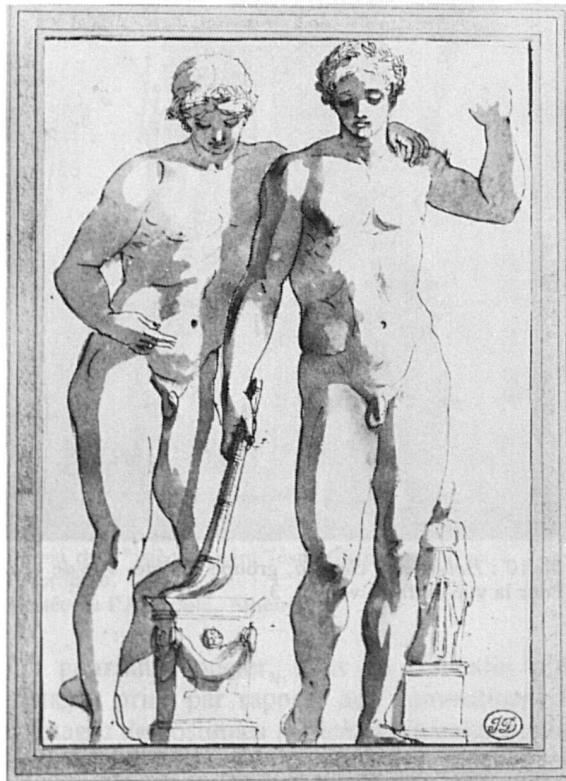
III. 4 : *Helvetia et la République de Neuchâtel*. Monument érigé en commémoration du cinquantenaire de la réunion du Canton de Neuchâtel à la Confédération suisse. August Heer et Adolf Frey, 1898.

III. 5 : *La force financière du Jura. Réponse du Rassemblement jurassien au rapport ordonné et approuvé par le gouvernement bernois*.  
Édité par le Rassemblement jurassien, 1955. Dessin de couverture par Paul Bovée.  
Bibliothèque nationale suisse

III. 6 : *Les princesses Louise et Frédérique de Prusse*. Statues de Johann Gottfried Schadow, maquette de plâtre, 1795.  
Galerie nationale, Berlin

III. 7 : Dessin de Nicolas Poussin d'après le groupe dit « de San Ildefonso ». Poussin a vu ce groupe à Rome, à la Villa Ludovisi. Appartenant à la reine Christine de Suède, il fut transféré en 1664 dans la collection Odescalchi et acquis ensuite par Philippe V.  
Chantilly, Musée Condé

III. 8 : Groupe dit « de San Ildefonso », marbre. Cette composition éclectique de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ réunit des statues célèbres de l'antiquité grecque. L'adolescent de gauche est la reprise d'une statue de Praxitèle, l'adolescent de droite celle d'un modèle de Polyclète.  
Madrid, Prado



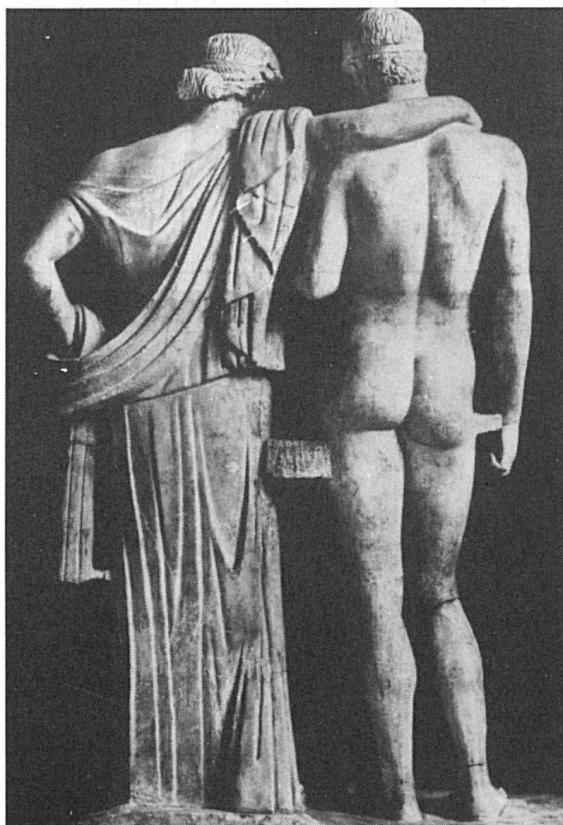
III. 7



III. 8

Le monument de Strasbourg à Bâle réunit également deux figures de femmes. Ce sont encore les différences vestimentaires qui indiquent les positions hiérarchiques : Helvetia porte heaume et bouclier pour venir en aide à la France souffrante lors de la guerre franco-allemande. Un comité de soutien suisse avait en effet obtenu l'évacuation des femmes, enfants et vieillards de la ville de Strasbourg bombardée par les Allemands. Un citoyen de Strasbourg reconnaissant fit ériger le monument à Bâle. Frédéric-Auguste Bartholdi créa le groupe sculpté pour l'occasion. Cet artiste est également l'auteur de la *Statue de la Liberté* dans le port de New York — une autre soeur qui, à l'évidence, prend fait et cause pour les droits de chacun. Les « sisters » monumentales témoignent jusqu'à ce jour de la volonté que tous, sans distinction, puissent bénéficier des mêmes droits.

Une autre sculpture, devenue célèbre, représente l'attachement de deux soeurs exprimé de manière individualisée : Johann Gottfried Schadow a créé, en grandeur nature, une double statue des princesses Louise et Frédérique de Prusse. En 1798, Louise devint reine. Entre-temps, le groupe en marbre réalisé d'après le modèle de plâtre fut terminé. Devenue « portrait officiel », l'œuvre, par son caractère direct, presque érotique, voir trop naturaliste, ne fut pas du goût de Frédéric Guillaume III. D'un côté, le groupe représente la proximité de deux soeurs, de l'autre il exprime, de par l'habillement des deux figures, la différence des rôles dictés par la raison d'état. Louise se dresse un peu plus droite sur ses pieds, tournant son regard vers le lointain. Frédérique répond à la pression du bras de sa soeur par un geste tendre, et, en même temps, par une légère inclination de la tête, en signe de soumission.



Ill. 9 : Groupe pasitélien, vu de dos. Le groupe, en marbre, fut créé au milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ, à l'école de sculpture de Pisitéle, en reprenant des modèles célèbres.  
Naples, Museo Nazionale



Ill. 10 : *Helvetia et Geneva*, groupe sculpté, vue de dos.  
Pour la vue de face, voir ill. 3.

Une œuvre créée en 1955 présente dans un élégant contrepoint une semblable affection sororale faite d'harmonie, de vigueur et de rapprochement mutuel : Helvetia, dominante par sa taille, entoure de son bras sa cadette, la personnification du Jura, d'après un scénario visiblement idéalisé.

Des soeurs qui arrivent à établir de tels contacts au-delà des frontières doivent disposer de forces extraordinaires. Elles apparaissent comme les protectrices d'une ville, d'un peuple entier, et sont pourvues d'insignes qui appartiennent conventionnellement à des êtres divins puisqu'ils représentent la puissance, la richesse et la fécondité. Dans l'antiquité grecque et romaine, les attributs d'Athéna/Minerve étaient souvent transférés à de telles femmes.

Armées d'épées, de lances, équipées de boucliers, de heaumes, de cuirasses, elles marchaient à la tête des combattants. Helvetia devait elle aussi, pour un certain temps, garantir aux Confédérés la persistance de leur communauté. Or, il est assez surprenant de la rencontrer en jeune bergère, comme c'est le cas sur cette illustration exposée en été 1992. America, quant à elle, est vêtue d'une sorte de chemise, ne s'inspirant nullement d'une quelconque préfiguration antique. Ici, Helvetia et America se distancent de l'attitude traditionnelle, elles se sont affranchies de leurs anciens rôles. Aucune attitude ou insigne ne renvoie au cliché de la vierge guerrière et combative ou aux matrones protectrices et chargées d'enfants. Helvetia et America s'émancipent, renoncent aux symboles qui les lient à des normes rigides. Nous trouvons déjà les modèles d'une telle attitude dans l'antiquité : Athéna se débarrasse de sa cuirasse, n'emploie son arme ni pour percer ni pour frapper, mais comme point d'appui, pour se reposer, pour réfléchir. Uniquement identifiable par son heaume, elle mobilise ses forces les plus précieuses, ses ressources spirituelles ; et en tenant écarté cet accessoire martial, elle manifeste plus clairement encore sa volonté d'agir délibérément.



III. 11 : Athéna méditative. Relief votif, en marbre, milieu du 5<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, autrefois à l'Acropole.  
Musée de l'Acropole, Athènes



III. 12 : Athéna Lemnia. Statue en bronze de Phidias, 45 avant Jésus-Christ environ ; autrefois à l'Acropole. Copie d'après une reconstruction du 19<sup>e</sup> siècle.  
Collections d'art de l'Etat, Dresde

On pourrait rappeler, dans ce contexte, plusieurs œuvres d'art suisses qui révèlent la même distance prise par rapport aux conventions. Balthasar Anton Duncker a ainsi introduit une série d'images de costumes (*Trachtenbilder*) par une page où le titre « Costumes les plus remarquables de la Suisse » se détache sur un arrière-fond représentant un paysage imaginaire avec un roc envahi de plantes et une paroi de rocher crevassée. Devant la paroi traînent des pièces d'habillement comme les jeunes filles et les hommes, en portent sur les illustrations qui suivent, regroupés d'après les

régions, suivant les normes prescrites. Les pièces déposées par terre sont à demi couvertes par un chapeau de paille à larges bords, d'une façon à la fois pudique et décorative. A notre époque, Markus Kutter, qui fut parmi les initiateurs de l'exposition « The Sister Republics », a publié un recueil de poésies : *Edelweiss und bunte Smarties. Neue Schlager für die 700jährige Eidgenossenschaft* (Edelweiss et smarties de toutes les couleurs. Nouveaux tubes dédiés aux 700 ans de la Confédération). Sur la couverture, on aperçoit le massif de la Jungfrau, brillant derrière les légères vapeurs du lointain. Au premier plan, s'étend un pâturage alpestre plein de fleurs où l'observateur attentif découvre des pièces d'habillement et des accessoires qu'une Helvetia, lasse de sa tâche, a ôtées et déposées ici : le bouclier et la lance sont appuyés contre une petite paroi de rocher ; les souliers et d'autres effets sont dispersés ou accrochés ici et là. La publication est dédicacée « Au Président de la Confédération de 1991, avec autant de respect que d'espoir et d'attente » ; il convient donc, en contemplant ces pièces, qui normalement sont cachées aux regards, de se souvenir de l'exhortation : « Honni soit qui mal y pense ». Ce geste d'Helvetia peut être interprété comme une indication d'un chemin vers l'avenir.

La représentation la plus connue de cette volonté de rompre avec les conventions humaines, se trouve aujourd'hui à Bâle, près de la Mittlere Rheinbrücke : *Helvetia auf Reisen* (Helvetia en voyage). Cette statue en bronze de Bettina Eichin, plus grande que nature, s'est débarrassée de façon évidente de tous les symboles agressifs et belliqueux. Ses regards vont vers le lointain, au-delà de l'eau et de la frontière. Ses pensées suivent les mouvements du Rhin en direction d'autres pays ; elles traversent la mer, se rapprochant des idées de la soeur qui lui est proche, et qui, vêtue d'un habit aussi modeste que le sien, personnifie la sincérité et l'agilité d'esprit nécessaires à une « Republic » qui s'oriente vers l'avenir.



III. 13 : *Helvetia en voyage*. Statue en bronze de Bettina Eichin, Bâle, Mittlere Rheinbrücke. Taille deux fois grandeur nature. 1979/80